

L'ATE publie un nouveau guide sur l'autopartage et le covoiturage

Mille et une façons de partager une voiture

Berne, le 25 octobre 2018

Protection de l'environnement, diminution des frais, rentabilisation d'un achat, offre variée; il existe beaucoup de bonnes raisons d'avoir recours au covoiturage ou au partage de véhicule. Et les options sont nombreuses. Pour mieux s'y retrouver, l'ATE Association transports et environnement publie un «Guide pour l'autopartage privé, l'autopartage organisé et le covoiturage en Suisse».

Le guide de l'ATE livre des conseils détaillés adaptés à toute situation et clarifie les points essentiels auxquels faire attention avant de mettre en place un autopartage privé. Il propose également des contrats-types pour l'usage commun d'un véhicule ainsi qu'une feuille de calcul des frais d'exploitation. Ces documents permettent d'organiser convenablement et simplement le partage entre proches.

Que ce soit pour emprunter une voiture ou mettre la sienne en location (auprès de proches ou d'inconnus), les options d'autopartage organisé sont nombreuses. Outre Mobility, dont la notoriété n'est plus à faire, des plateformes comme WeeShare, 2EM ou Sharoo offrent un service adapté à chaque situation (partage régulier et de proximité, ponctuel ou de longue durée).

Encourager le covoiturage

Avec un taux d'occupation moyen des voitures de 1,56 en 2015, le potentiel du covoiturage est inexploité en Suisse. Le remplissage des voitures est pourtant une solution efficace pour combattre les embouteillages en allégeant le trafic. Dans cette optique, une voie réservée au covoiturage a été ouverte début octobre sur l'autoroute entre Genève et la France, au niveau de la douane de Thônex-Vallard. Une première européenne encourageante.

De nombreuses plateformes facilitent la mise en relation des conducteurs avec les passagers qui effectuent le même trajet. Le guide de l'ATE référence les plus internationales (BlaBlaCar, Karzoo), mais également les projets suisses tels qu'e-covoiturage, qui propose notamment des plateformes de covoiturage «à thème», Idosh, créé par une start-up zurichoise, ou la nouvelle offre de Mobility, ainsi que les solutions plus spécifiques, à l'image d'HitchHike, qui favorise l'organisation du covoiturage en entreprise.

Informations supplémentaires

- «Guide pour l'autopartage privé, l'autopartage organisé et le covoiturage en Suisse»: à télécharger gratuitement sur le site internet de l'ATE: www.ate.ch/autopartage
- Camille Mercier, responsable de projet, tél. 078 684 44 36